

Monnaie de nécessité

1922 - les jetons de ROYAN/S. L'Océan

par Willy PETIT

Ce chapitre fait suite à la présentation des billets de nécessité émis dès 1915 par la Chambre de Commerce de Rochefort afin de faire face à la pénurie de pièces de monnaie réquisitionnées, puis fondues afin de pourvoir - en partie - aux besoins de la Grande Guerre.

Il y était précisé que ces billets avaient cours dans l'arrondissement de Royan, entre autres. Et il en fut de même pour les billets de nécessité émis par la Chambre de Commerce de La Rochelle, tant la demande était soutenue ; il en allait de la santé du Commerce.

Mais la fin de la Guerre n'apaise en rien la situation ; les plus petites pièces de monnaie manquent toujours.

La Rochelle a émis, dès 1917, ses premiers jetons en fer-blanc étamé de 5, 10 et 25 centimes ; le Syndicat du Commerce et de l'Industrie de Rochefort lui emboîte le pas et émet, à son tour, des jetons de 5 et 10 centimes, suivi par l'Union des Commerçants de Jonzac.

Tous ces jetons émis le sont de manière « non officielle », car interdits ; ils sont néanmoins garantis puisque la valeur équivalente à leur émission est déposée en numéraire auprès de la Banque de France.

Enfin, c'est le 5 février 1922 que voit le jour la Société des commerçants et industriels de Royan. Réuni le 28 février, le Conseil d'Administration se fixe pour objectif de supprimer la circulation des timbres-monnaies de 5 à 35 centimes en circulation depuis 1920, et de mettre « prochainement » à disposition de tous les commerçants et industriels des jetons en aluminium de 10 et 25 centimes.

Et c'est au cours de l'été 1922 que les jetons de de Société des commerçants de Royan arrivent au secours des commerçants. Trois jetons sont mis en circulation : deux pièces rondes en aluminium de 5 et 10 centimes, et une pièce octogonale en aluminium de 25 centimes.

Jetons émis par la Société des commerçants de ROYAN S/L'Océan en 1922 (tranche lisse)

Avers : Phare de Cordouan au-dessus de la date, entourés de la légende

Revers : valeur faciale dans un rectangle sous un rameau de vigne et accosté d'épis de blé

Atelier monétaire : THEVENON & Co. Paris, actuellement Gercy, France



5 Centimes

1 gramme - aluminium

diamètre 19 mm - épaisseur 1,4 mm



10 Centimes

1,33 gramme - aluminium

diamètre 23 mm - épaisseur 1,4 mm



25 Centimes

2,1 grammes- aluminium

diamètre 27 mm - épaisseur 1,4 mm

A partir de la fin de l'année 1922, les différentes émissions des Chambres de Commerce commencent à être remplacées par les nouvelles pièces émises par l'État sous le nom des Chambres de Commerce de France.

A peine créés, les jetons de Royan S/L'Océan disparaîtront...